

INSTITUT LIBANAIS D'ÉDUCATEURS (ILE)

HISTORIQUE

Fondé en 1956 par le père Faure, l'Institut libanais d'éducateurs (ILE) fut rattaché en 1978 à la Faculté des lettres et des sciences humaines puis, en 2005, à la Faculté des sciences de l'éducation. Il assure la formation en éducation préscolaire et primaire depuis 1956 ainsi que la formation en orthopédagogie depuis 1983, au niveau de la formation initiale et du master (Master en éducation préscolaire et primaire-remédiation et encadrement pédagogiques et Master en orthopédagogie). En 1995, une branche est ouverte au Campus du Liban Nord. De même, l'ILE constitue un espace privilégié pour la formation continue des anciens, des professionnels et des acteurs du terrain. Considérée comme une priorité institutionnelle, la recherche y est de plus en plus développée reflétant ainsi l'expertise de l'ILE dans les domaines de l'éducation préscolaire et primaire et de l'orthopédagogie et permettant la production de nouveaux outils et savoirs.

Depuis sa création, l'ILE n'a cessé de se développer et de s'actualiser. Fort des principes de la pédagogie personnalisée et communautaire adossés à des valeurs solidement ancrées dans les pratiques et gestes professionnels, l'ILE a été un pôle de référence et un modèle pour plusieurs établissements scolaires dans l'adoption de cette pédagogie.

En 63 ans, les formations à l'ILE ont été sujettes à plusieurs remaniements afin de satisfaire les exigences d'un métier en perpétuel changement. Elles ont progressivement évolué pour épouser les exigences universitaires tout en préservant le lien avec le terrain et en alliant la théorie à la pratique. Malgré ces changements et ajustements, les valeurs de l'ILE restent les invariants qui permettent à cette institution de se renouveler tout en sauvegardant sa pédagogie, une pédagogie qui permet à la personne de se construire, qui favorise l'autonomie, la créativité, la réussite, l'innovation ainsi que l'engagement citoyen et communautaire.

En effet, cette pédagogie vise essentiellement le développement personnel et professionnel de l'étudiant qui est en son centre, ainsi que le développement de valeurs indispensables à l'exercice du métier. Cette finalité constitue le fondement même de la mission de l'ILE au niveau de l'enseignement, de la recherche et du développement de la personne.

S'appuyant sur le principe de la légitimité de la diversité, l'ILE propose des parcours personnalisés ainsi qu'une multitude d'outils et de dispositifs permettant à chaque étudiant d'évoluer à son rythme et de se construire : la pédagogie du contrat, le tutorat, le tutorat par les pairs, des méthodes d'enseignement actives et variées, l'évaluation formative, l'évaluation critériée, l'autoévaluation, des attentes explicitement formulées, des occasions pour renforcer son engagement citoyen et son développement personnel et professionnel. De leur côté, les stages constituent par excellence l'occasion de vivre ces principes au quotidien, auprès de publics exprimant de plus en plus des besoins différents.

Finalement, la pédagogie de l'ILE ne saurait être dissociée des attitudes des enseignants dans lesquelles elle est fortement ancrée et qu'elle induit. Elle ne saurait être dissociée non plus d'une rigueur corrélée à une éthique à toute épreuve. Son objectif ultime reste la traduction des valeurs de l'ILE par des gestes professionnels au quotidien. La relation éducative constitue, par conséquent, un défi quotidien pour concilier entre liberté, réflexion, autonomie et contraintes.

MISSION

L'ILE se veut un institut professionnel et attractif, centré sur la performance, l'innovation, la réflexion et la recherche.

Un espace ouvert sur son environnement qui apporte sa contribution au développement pédagogique local et régional.

Un lieu attentif qui contribue au respect et au développement des valeurs humaines et citoyennes qui s'engage à promouvoir une éducation équitable, inclusive et de qualité.

Une institution qui met en place les conditions pour le développement et l'épanouissement de ses étudiants et de son équipe dans un cadre de convivialité et de bien-être.

Mission de l'ILE

L'ILE a pour mission de former des éducateurs du préscolaire et du primaire et des orthopédagogues à la pointe de l'innovation pédagogique, porteurs de valeurs humaines et citoyennes et engagés dans un processus de perfectionnement professionnel pour des services éducatifs de qualité.

Vision de l'ILE

L'ILE vise à :

- Poursuivre sa mission de former des éducateurs du préscolaire et du primaire et des orthopédagogues capables :
 - o De réinventer l'enseignement
 - o De réaffirmer les valeurs
 - o D'assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité à tous les apprenants
 - o De développer la recherche en Éducation préscolaire et primaire et en orthopédagogie.

La pédagogie préconisée à l'ILE vise le développement personnel, relationnel, professionnel et culturel de l'étudiant qui est au centre de la formation.

Valeurs de l'ILE

Les principales valeurs qui sous-tendent l'ILE et qui guident ses actions, ses choix et son développement sont celles :

- o De l'engagement (s'engager dans une approche basée sur l'éthique, l'intégrité et la rigueur dans ses apprentissages, ses actions, ses relations, sa communauté, etc.)
- o De l'autonomie (permettant à l'apprenant d'affirmer sa personnalité et de s'épanouir en tant que tel)
- o De la collaboration (reconnaître le rôle et les contributions des autres, s'associer aux autres pour réfléchir ensemble et trouver des solutions, etc.)
- o De la reconnaissance et de la valorisation de la diversité (œuvrer pour un enseignement différencié, équitable et orienté vers la réussite).

DIRECTION

Directeur : Rock (EL) ACHY

Chefs de département

Éducation préscolaire et primaire : Diane HAJJAR GHORAYEB

Orthopédagogie : Sabine RAFIE NADER

Responsables

Formation continue : Nicole GEHA ABDELNOUR

Masters

Éducation préscolaire et primaire : Dunia (EL) MOUKADDAM

Orthopédagogie : Asma MJAES AZAR

Opération 7^e jour

Orientation : Roula (EL) MURR OJEIMI

Première année

Communication et numérique : Raya KREIDY

raya.kreidy@usj.edu.lb ; 01-421 000 ext. 5403

Branche ILE/Tripoli : Najat CORDAHI MALHAMÉ

Coordinateur visibilité et développement stratégique : Rock (EL) ACHY

ADMINISTRATION

Coordinateur administratif des affaires académiques : Élise BOU ABOUD ASSAF

Chargée de support académique : Rita BOUSTANY

Bibliothécaire-adjointe : Marlène GERGES

CORPS PROFESSORAL

Professeurs associés

Maria HABIB, Viviane KHOURY (EL) BOU SREIH, Asma MJAES AZAR, Dunia (EL) MOUKADDAM

Maîtres de conférences

Rania ABDO, Micheline (EL) KHOURY YAMMINE, Raya KREIDY, Sabine RAFIE NADER

Chargés d'enseignement

Rock (EL) ACHY, Christine APOSTOLIDÈS, Rayane CHOUCAIR KANAAN, Najat CORDAHI MALHAMÉ, Nicole GEHA ABDELNOUR, Diane HAJJAR GHORAYEB, Roula (EL) MURR OJEIMI

Chargé de cours

Youssef ABDUL SATER, Elissar ABOU JAOUDE ABI HAIDAR, Patricia AZOURY ABOUD, Micheline BAKHOS, Amal BOU SLEIMAN RIZKALLAH, Colette CHAHINE AOUN, Joseph CHEHADÉ, Imane DERNAIKA KAMALY, Raquella GEBRAN (EL) CHIDIAC, Rose GHORRA, Randa HADDAD KOZMA, Rihab HAMMOUD ITANI, Jocelyne HILAL ADWANE, Araz KALACHIAN, Jihane KARAM CORDAHI, Katia KERTENIAN KALAOUN, Maya KHAYAT YAMAK, Ghia (EL) KHOURY SAIFAN, Michella KIWAN ZACKA, Solaire KOLAKJIAN AKKARI, Amer MAKAREM, Reina MOKBEL, Claudine MOUBARAK COSTANTINE, Toya (EL) OTAYEK, Lamia OUBARI LADIKI, Hala RAAD GEORGES, Stéphanie RBEIZ NOUJAIM, Souheila TOHMÉ, Rouhaifa (EL) TOMÉ, Zeina ZERBÉ

DIPLÔMES

- Licence en sciences de l'éducation, option : éducation préscolaire et primaire
- Licence en sciences de l'éducation, option : orthopédagogie
- Master en éducation préscolaire et primaire - Remédiation et encadrement pédagogiques
- Master en orthopédagogie

DÉBOUCHÉS

Éducation préscolaire et primaire

- Titulaire de classe (du préscolaire jusqu'à la classe EB3/CE2)
- Enseignant des classes du préscolaire et du primaire, selon l'option choisie en langue française ou langue arabe, de la maternelle à la classe d'EB6 (6e)
- Enseignant d'une discipline (français, maths/sciences ou arabe et sciences sociales)
- Éducateur d'un groupe d'enfants dans des garderies ou des centres de loisirs
- Collaborateur dans la construction de projets éducatifs dans les organismes nationaux et internationaux.

Orthopédagogie

- Titulaire d'une classe spécialisé dans : des centres d'éducation spécialisée, des centres de détention et milieux carcéraux
- Enseignant-ressource ou rééducateur dans des établissements scolaires inclusifs
- Agent impliqué dans la construction de projets éducatifs dans les organismes nationaux et internationaux.

Master en éducation préscolaire et primaire – Remédiation et encadrement pédagogiques

- Enseignant professionnel expert au préscolaire et au primaire
- Responsable pédagogique au préscolaire et au primaire
- Chef de projets de remédiation disciplinaire et pédagogique au primaire
- Coordinatrice de matières selon le choix disciplinaire.
- Chercheur dans le domaine de l'éducation préscolaire et primaire
- Formateur ou enseignant dans un établissement d'enseignement supérieur
- Consultant expert dans le domaine de l'éducation préscolaire et primaire.

Master en orthopédagogie

- Conseiller pédagogique ou responsable pédagogique dans un centre d'éducation spécialisée ou dans une école inclusive
- Rééducateur en pratique privée ou dans des centres de diagnostic et d'orientation, des centres de prévention ou de rééducation
- Chercheur dans le domaine de l'orthopédagogie
- Consultant expert dans le domaine de l'orthopédagogie
- Formateur ou enseignant dans un établissement d'enseignement supérieur.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Crédits et tarifs (licence) : 180 crédits : 107 \$/crédit et 2564000 LL/crédit

Crédits et tarifs (Master) : 120 crédits : 107 \$/crédit et 2564000 LL /crédit

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement intérieur des études - Dispositions spécifiques ILE

Titre premier - Étudier à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Article 8.1: Présence obligatoire

- a. Il revient à l'étudiant absent de récupérer les cours et de s'informer des décisions prises en son absence.

Titre deuxième - Inscriptions et admissions

Article 13.1: Conditions d'admission à l'ILE

a. En Licence :

- Être titulaire du baccalauréat libanais ou de tout diplôme équivalent reconnu officiellement.
- Avoir réussi au test d'aptitude en langue française de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.
- Admission sur étude de dossier.

b. En Master :

- Être titulaire du baccalauréat libanais ou de tout diplôme équivalent reconnu officiellement.
- Être titulaire de la Licence en éducation préscolaire et primaire ou en orthopédagogie ou de tout autre diplôme reconnu comme équivalent par la Commission des équivalences de l'USJ.

Article 13.2: Diplômes décernés par l'ILE

a. Licence en sciences de l'éducation :

- Option : éducation préscolaire et primaire
- Option : orthopédagogie

b. Licence d'enseignement en :

- Éducation préscolaire et primaire
- Orthopédagogie

c. Masters :

- Master en éducation préscolaire et primaire – Remédiation et encadrement pédagogiques.
- Master en orthopédagogie.

Dans le cycle de licence, l'étudiant choisit entre l'option Orthopédagogie et l'option Éducation préscolaire et primaire à la fin du premier semestre. Quant au choix de la langue d'enseignement en éducation préscolaire et primaire, il a lieu sur étude de dossier et il est conditionné par la réussite aux UE de spécialisation. Au cas où un étudiant veut changer d'orientation en cours de cycle, il doit satisfaire les conditions d'admission de la nouvelle orientation et avoir l'accord de la direction dans les délais des inscriptions prévus par semestre.



Titre troisième - Validation des acquis de la formation

Article 25.1 : Organisation et évaluation de la formation par la pratique

- a. La formation par la pratique en licence universitaire est basée sur 5 stages progressifs obligatoires.
- b. L'étudiant doit avoir une moyenne de 10/20 à chaque domaine de compétences exigé pour réussir le stage. Seul l'écrit de stage pourrait être repris en 2^e session.
- c. Au cours de sa formation en licence, un étudiant ne peut se réinscrire qu'à deux stages échoués sur les cinq obligatoires. S'il échoue un troisième stage, son cas est étudié en Conseil. L'étudiant après accord du Conseil pourrait poursuivre sa formation s'il ne présente pas de manquements graves liés aux aptitudes professionnelles relevées par le terrain et par les responsables académiques.
- d. Un manquement à l'éthique professionnelle pourrait donner lieu à un arrêt de stage.
- e. La présence au stage est obligatoire. Toute absence devrait être compensée.

Article 25.2 : Évaluation et auto-évaluation de la part des étudiants

- a. L'étudiant est appelé à évaluer les cours sur le système informatique de l'Institut à la fin de chaque semestre et ce, avant la session d'examen.
- b. La participation des étudiants aux séances de bilan organisées par les chefs de départements et les responsables de master à la fin de chaque semestre est fortement recommandée.
- c. Les étudiants sont invités à faire une auto-évaluation écrite à la fin de chaque semestre comportant l'implication, le cheminement et les défis et à la remettre par courriel au chef de département avant les examens.

Titre quatrième - Règlement des épreuves écrites ou autres

Article 34.1 : Déroulement des examens

- a. Il est interdit aux étudiants d'avoir un téléphone portable ou une montre connectée.
- 